

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE

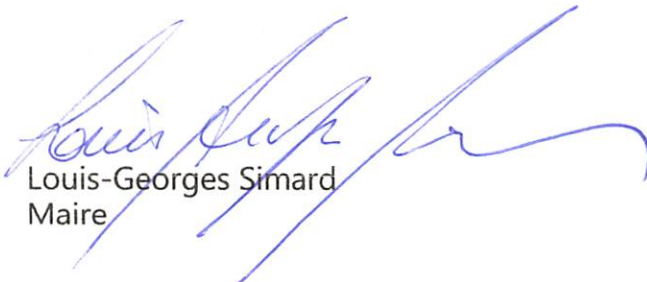
Donné par le Maire, monsieur Louis-Georges Simard qu'une séance extraordinaire des membres du conseil de la municipalité de Rivière-Ouelle a lieu à la salle du conseil au 133, route 132, le **28 mai 2024** à \_\_\_\_\_ avec l'ordre du jour suivant :

*Les membres du Conseil étant tous présents consentent unanimement à la renonciation de l'avis de convocation.*

## ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire du 28 mai 2024

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Nomination d'un secrétaire
4. Nomination – Direction générale par intérim
5. Cessation d'emploi – Direction des opérations
6. Période de questions
7. Levée de la séance



Louis-Georges Simard  
Maire